



Agir avec vous
et pour vous !



www.herveferon.fr

Hervé Féron 2017

élections législatives
des 11 & 18 juin

**2^{ème} circonscription
de Meurthe-et-Moselle**

Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Ludres, Nancy-Ouest, Vandoeuvre-lès-Nancy, Villers-lès-Nancy

Introduction

Madame, Monsieur,

Régulièrement, tout au long de la campagne pour les législatives, je vais publier des lettres d'information qui auront pour but de vous proposer des réflexions sur des thématiques particulières, en analysant le programme du Président de la République et en vous présentant mon bilan et mon action sur ces mêmes thématiques. Cette première lettre d'information traite ainsi les thématiques de l'éducation et du temps périscolaire.

Le programme du Président de la République :

Dans son programme, Emmanuel Macron soutient vouloir « *laisser aux communes – en lien étroit avec les écoles de leur territoire – le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte* ». Ainsi, il est laissé la possibilité aux communes de « *sortir des rythmes scolaires et donc de pouvoir réorganiser la semaine des élèves* »¹

Ma position :

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et les rythmes scolaires ne peuvent faire l'objet d'un effet d'annonce de campagne, les effets des politiques éducatives s'évaluant sur le long terme. Supprimer tout ou partie ou encore conserver la réforme du temps périscolaire est une décision qui doit appartenir à la discussion parlementaire. Cela ne peut pas être une réforme préparée dans un cabinet ministériel et imposée verticalement sans discernement. Les députés, dans leur diversité, doivent pouvoir envisager toutes les problématiques et conséquences qui, désormais, sont liées à cette réforme :

- **Le temps de l'enfant :**
Le rythme scolaire des enfants doit être le premier élément pris en compte quand on envisage une telle réforme (le bilan étant pour l'instant plutôt positif pour cette réforme, malgré le manque de recul²) ...
- **Les conditions de travail des enseignants**
- **Les contraintes des parents**
- **Le coût pour les communes :**
Dire que les communes pourraient désormais avoir le choix est incompatible avec une diminution ou la suppression de ces aides (dans un contexte de diminution drastique des dotations de fonctionnement, la participation de l'État ne couvrirait déjà pas la totalité des dépenses nouvelles). Une commune qui verrait ces aides diminuer serait dans une situation de non choix.
- **L'inégalité entre les territoires :**
Donner le choix aux communes de mettre en œuvre, ou non, le temps périscolaire pourrait instaurer à une inégalité du service public sur le territoire national et renforcerait des inégalités territoriales, sociales, ...

¹ France Info, le 02/03/2017

² Lettre ouverte aux candidats à la présidentielle de Françoise Testu, chronopsychologue et Président de l'Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes (ORTEJ), qui dresse un bilan positif de la réforme pour ce qui est du rythme des enfants.

Il faut noter que ces activités périscolaires ont permis l'épanouissement de certains enfants qui n'avaient, jusque là, pas la chance de pouvoir pratiquer une activité extrascolaire, sportive, culturelle, artistique, ...

➤ **L'économie du tourisme :**

Elle est directement impactée par l'organisation des vacances et un éventuel retour à la semaine de 4 jours.

➤ **Les emplois en jeu :**

Des dizaines de milliers de personnes, très souvent des jeunes, ont été formées pour encadrer des activités culturelles, sportives ou de loisirs. Ces personnes sont souvent titulaires d'un emploi précaire puisque à temps partiel. Supprimer la réforme du temps périscolaire pose la question du devenir de ces personnes.

On le voit, il faut une Assemblée nationale dans la diversité et indépendante du pouvoir exécutif pour que la discussion s'organise avec discernement sans autres buts que de trouver des solutions dans l'intérêt général.

Mon bilan de député :

Au sein de la **commission des affaires culturelles et de l'éducation**, j'ai pu travailler sur de nombreux projets, propositions de loi et amendements ayant tous pour objet une amélioration des conditions pour les enseignants, les enfants et les familles au sein de l'Éducation nationale. **J'y suis intervenu près d'une cinquantaine de fois** afin de faire entendre mon point de vue et de formuler des propositions en matière de scolarisation des enfants autistes, de généralisation de l'éducation artistique et culturelle ou de niveau de vie des étudiants.

- J'ai ainsi **déposé et cosigné plus de 37 amendements** liés aux thématiques éducatives, notamment sur la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.
- J'ai posé **plus de 60 questions écrites** aux Ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédés afin de faire remonter au Gouvernement les réalités sur le terrain et les attentes des concitoyens. Je suis notamment intervenu afin de favoriser la mise à disposition d'Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH, anciennement Auxiliaire de Vie Scolaire) pour permettre la participation des enfants en situation de handicap
- Mon **rapport pour avis sur la culture dans le cadre de la Loi de finances 2017** m'a aussi permis de proposer des idées innovantes - et saluées - visant à donner une place plus importante à l'éducation artistique et musicale au sein de l'école.
- Le 20 décembre 2016, à l'Assemblée nationale, j'ai fait une intervention remarquée, au cours de laquelle j'ai défendu une vision humaniste de l'École de la République. J'ai rappelé que le droit à la scolarisation de tous les enfants est inaliénable, quelles que soient leurs origines, leur condition, qu'ils aient des papiers ou qu'ils soient en situation de clandestinité. Cette intervention faisait suite à une déclaration de Marine Le Pen qui disait vouloir mettre fin à la scolarisation des enfants de clandestins.
- Au niveau de la circonscription, **je me suis rendu dans les écoles**, collèges, lycées et écoles du supérieur tout au long de mon mandat. **J'ai aussi fait visiter l'Assemblée nationale** aux élèves et étudiants. C'est un vrai partage d'expérience auquel j'ai procédé mais, surtout, un travail pédagogique et d'éducation à la citoyenneté.